

La vie d'ECTI Hauts de France

Rencontre ECTI délégation de l'Oise

Le 27 mars dernier à Lamorlaye, Jean Michel Flamein a réuni 14 des 17 membres de l'équipe ECTI de l'Oise.

👉 La délégation Oise accueilli 3 nouveaux adhérents en 2023 et 2 en 2024. La répartition géographique s'effectue autour des 3 pôles: Beauvais, Compiègne et Senlis.

L'arrivée des nouveaux bénévoles compense 2 défections en 2023 et renforce le catalogue de compétences de la Délégation Territoriale (DT) Picardie.

👉 Daniel Chenal a quant à lui présenté la nouvelle organisation de la DT Picardie ainsi que les informations générales ECTI du National .

Daniel a ensuite mis l'accent sur:

- Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) au sein du pôle « Collectivités Territoriales »;
- Le projet RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), la mise en place de la démarche et l'accompagnement d'ECTI;
- Le cinquantenaire d'ECTI avec le dispositif national et la proposition de déclinaison locale;
- La relation avec les DT 59 et 62 au sein de la DR Hauts de France;
- Les cotisations 2024.

👉 Les responsables des pôles de l'Oise ont ensuite fait un point sur les missions en cours et à venir:

- Social;
- Enseignement: suivi des étudiants et participation aux jurys;
- Collectivités: PCS, DU (Document Unique) et rappel sur l'utilisation du logiciel 'Helios' qui permet de mesurer l'attractivité des communes de 2500 à 10000 habitants;
- Entreprises: Missions EPV (Label Entreprise du Patrimoine Vivant); accompagnement à la reprise d'entreprise; projet cybersécurité;
- International : projet 'Osez l'international' à destination des TPE/PME, Bac + 2, licences et master.

- SNU : fort attrait des jeunes.

Les évènements

SNU

Les prochaines dates des séjours de cohésion:

- cohorte d'avril : du 22 avril au 4 mai
- cohorte de juin : du 17 au 28 juin
- cohorte de juillet : 3 au 15 juillet

Vu sur le net



ECTI Hauts de France

18, rue Lamartine, 80000, Amiens

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

